



DOSSIER 2024-2025

ATTENTION :

Nous traitons les dossiers d'inscription **complets** (administratifs et pédagogiques) par date d'arrivée

Nous vous conseillons de les envoyer dès le 1er septembre.

Merci de compter **trois à quatre semaines à partir du 1er octobre** (début de la chaîne d'inscription) pour que nous finalisions votre inscription.

CONTACTS

ENSEIGNANT RESPONSABLE DU DIPLOME :

Françoise LESAGE

Francoise.lesage@u-bourgogne.fr

SCOLARITE:

scol.du.ead@u-bourgogne.fr

EAD LETTRES

4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON

Tél. : 03.80.39.57.46

<http://ead.u-bourgogne.fr>





Enseignement à distance préparant au Diplôme d'Université Français Langue Etrangère

OBJECTIFS

Le Diplôme Universitaire Français Langue Etrangère (DUFLE) vise à :

- préparer ou compléter la formation des enseignants de Français Langue Etrangère/Français Langue Seconde (FLE/FLS), selon les demandes croissantes du marché qui font de la certification FLE une condition privilégiée d'embauche ;
- consolider les compétences en didactique du français des enseignants et formateurs confrontés à des publics d'origines linguistiques mêlées ;
- préparer les étudiants étrangers à un accès au Master de Didactique du FLE/FLS.

ACCES

Les candidats au Diplôme Universitaire Français Langue Etrangère (DUFLE) doivent justifier au moins d'un niveau de Licence 2ème année (L2) ou d'un diplôme ou titre équivalent.

Test de Connaissance du français

Les cours dispensés dans les différentes Formations proposées à l'EAD sont en français. Dans ce sens, il est indispensable pour tous les candidats de posséder un bon niveau de français :

Le niveau B2 est désormais exigé pour toutes les formations dispensées à l'EAD, pour les étudiants étrangers n'ayant jamais validé une année d'étude dans l'enseignement supérieur français.

Nous demandons uniquement les épreuves obligatoires du test de connaissance du français (TCF, DELF ou DALF) tout public.

ORGANISATION ET PARCOURS

Le Diplôme Universitaire Français Langue Etrangère (DUFLE) comporte 10 Unités d'Enseignement, pour un volume horaire de 325 heures (ou 350 heures pour les étudiants étrangers), réparties sur deux années de formation.

Pour les étudiants étrangers, l'Unité d'Enseignement 5 est composée du suivi de l'enseignement 16D171 – Remédiation linguistique et méthodologie, avec un volume horaire de 25 heures supplémentaires.

CONTROLE DES CONNAISSANCES

Lorsqu'une Unité d'Enseignement (U.E.) comporte plusieurs épreuves (ce qui est le cas de l'unité 8 avec les enseignements 16D362 A et 16D362 B) l'étudiant conserve uniquement pour la 2^{de} session le bénéfice des notes obtenues à la 1^{ère} lorsque celles-ci sont égales ou supérieures à 10.

Tout module acquis l'est définitivement et ne peut être représenté dans le but d'en améliorer la note. Les Unités d'Enseignement se compensent entre elles.

EXAMENS

L'inscription à l'examen à l'EAD est obligatoire à chaque session. **Les épreuves écrites se déroulent en ligne.**

Il y a deux sessions d'examen. La 1ère session d'examen se déroule à la fin mai. La 2nde session se déroule début septembre. Il n'est pas nécessaire de s'être présenté à la première pour s'inscrire à la seconde.

COUTS

Accès à la formation ouverte et à distance			
Téléchargement uniquement	Téléchargement et photocopiés	Forfait envoi (si photocopiés) hors France	
		Europe, DOM-TOM *	autres pays
Tous enseignements sauf 16D362 A et 16D362 B			
32 €	48 €		
16D362 A + 16D362 B (tarif pour les 2 enseignements)		48 €	66 €
50 €	60 €		

* sauf Açores, Albanie, Arménie, Bosnie-Herzégovine, Islande, Madère, Norvège, Russie : tarif autres pays

Le montant des droits d'inscription change chaque année.

CONTACTS

scol.du.ead@u-bourgogne.fr
EAD LETTRES
4, Boulevard Gabriel - 21000 DIJON
Tél. : 03.80.39.57.46
<http://ead.u-bourgogne.fr>

DUFLE 2 - 2024-2025

UE.6	DIDACTIQUE DU FLE : MÉTHODOLOGIES	
16D361 I		
Responsable(s) Objectifs et Points principaux du programme (présentation et plan)	<p>Audrey FERNANDEZ (TD) – Claire DESPIERRES (CM)</p> <p>Ce cours intitulé <i>Méthodologies du FLE</i> constitue une réflexion sur les différentes méthodologies utilisées dans l'enseignement des langues étrangères, en particulier du français. Après avoir défini le champ du FLE et précisé ce que recouvre cette dénomination FLE, nous proposerons une grille d'analyse des méthodologies d'enseignement / apprentissage et une terminologie stable pour leur description.</p> <p>Cette deuxième partie sera consacrée à un historique des principales méthodologies du FLE qui se sont succédé et explicitera leur articulation avec les théories sous-jacentes - théories de l'apprentissage, théories linguistiques, théories de la culture- :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la méthodologie traditionnelle, - la méthodologie directe, - la méthodologie audio-orale (M.A.O.), - la méthodologie structuro-globale audiovisuelle (S.G.A.V.) - l'approche communicative. <p>Nous présenterons ensuite le Cadre Européen Commun de Référence pour les Langues (CECRL) et la perspective actionnelle.</p> <p>Il s'agira enfin de prendre appui sur la théorie pour analyser des supports et concevoir du matériel didactique.</p>	
Public concerné	Étudiants ayant des acquis universitaires liés aux Lettres modernes, langues et civilisations, etc.	
Prérequis	Posséder de solides connaissances de la théorie linguistique et de la grammaire du français contemporain.	
Bibliographie	<p>BEACCO J.-C. 2010 : <i>La didactique de la grammaire dans l'enseignement du français et des langues</i>, Paris, Didier.</p> <p>BERTOCCHINI P., Costanzo E. 2008 : <i>Manuel de formation pratique (FLE)</i>, Paris, Clé international.</p> <p>BESSE H. et PORQUIER R. 1991 : <i>Grammaires et didactique des langues</i>. Paris : Hatier / Didier.</p> <p>GERMAIN C. 1993 : <i>Évolution de l'enseignement des langues : 5000 ans d'histoire</i>. Paris : CLÉ International.</p> <p>LEEMAN-BOUIX D. 1994 : <i>Les Fautes de français existent-elles ?</i> Paris : Seuil.</p> <p>GALISSON R. et COSTE D. 1976 : <i>Dictionnaire de didactique des langues</i>. Paris : Hachette.</p> <p>MARTINEZ P. 1996 : <i>La Didactique des langues étrangères</i>, Paris, Que sais-je ? 2004.</p> <p>PUREN C. 1988 : <i>Histoire des Méthodologies de l'enseignement des langues</i>, Paris, Nathan clé international, épuisé. Numérisé en 2012, accessible gratuitement en ligne sur le site : http://www.aplv-languesmodernes.org/spip.php?article813</p> <p>ROBERT J.P., ROSEN É., REINHARDT, C, 2011, <i>Faire classe en FLE – Une approche actionnelle et pragmatique</i>, Hachette.</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	3 devoirs facultatifs (soubassements théoriques et exercices pratiques)	
Contrôle des connaissances		
1 ^{ère} session	2 ^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 4 h * Documents autorisés pour l'écrit : dictionnaire monolingue de langue française	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 4 h * Documents autorisés pour l'écrit : dictionnaire monolingue de langue française	

UE.9	INTRODUCTION À L'ANTHROPOLOGIE	
16D361 II	CULTURELLE : langue, littérature et civilisation en classe de FLE	
Responsable(s)	Cours Hélène GIRARD – Suivi pédagogique : Cécile BRULEY	
Objectifs	Le cours propose d'une part une approche théorique et pratique de l'enseignement de la culture , composante essentielle de l'enseignement/apprentissage d'une langue, d'autre part, il s'ouvre sur la place et le rôle à accorder à la littérature dans l'enseignement/apprentissage d'une langue. Il s'interroge sur les acceptions du mot « littérature » et ses liens avec les pratiques sociales. Enfin il fait une place aux représentations des acteurs de l'éducation, aux pratiques innovantes et à l'analyse des manuels.	
Public concerné	Spécialistes de FLE	
Points principaux du programme (présentation et plan)	<ul style="list-style-type: none"> - Historique des différentes approches de l'enseignement de la culture-civilisation ; - Littérature et culture ; - Démarches d'enseignement de la culture ; - Problématique de l'interculturel. 	
Bibliographie	<ul style="list-style-type: none"> -Abdallah-Preteceille M. & Porcher L. (1996). <i>Education et communication interculturelle</i>, PUF. -Auger N. (2007). Construction de l'interculturel dans les manuels de langue, Proximités EME didactique. -Bemporad C., Jeannet T (2019) Lectures de la littérature et approche des langues et cultures », <i>Le français dans le monde, Recherches et applications</i>. n°65, CLE International. -Boyer H. (2008). Stéréotype, emblème, mythe. Sémiotisations médiatique et figures représentationnelles. <i>Mots/3</i>. N°88. -Collès L. (2007). Didactique du FLE et de l'interculturel : littérature, biographie langagière et médias, Collection Proximités-Didactique, EME. -De Carlo M. (1998). <i>L'interculturel</i>, CLE international. -Gohard-Radenkovic A. (1999). <i>Communiquer en langue étrangère</i>, Peter Lang. Porcher L. (1996). « Cultures, culture... », <i>Le français dans le monde, Recherches et applications</i>. CLE International. -Puren C. (2009). "Variations sur la perspective de l'agir social en didactique des langues-cultures étrangères". <i>Recherches et Applications, Le français dans le monde n°45, La perspective actionnelle et l'approche par les tâches en classe de langue</i>. -Zarate G. (1986). <i>Enseigner une culture étrangère</i>, Hachette. 	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel- foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	2 devoirs facultatifs	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h * Documents autorisés pour l'écrit : aucun	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2 h * Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

UE.8	RÉFLEXION SUR L'APPRENTISSAGE D'UNE LANGUE	
16D362 A & B	NOUVELLE & APPRENTISSAGE DU JAPONAIS	
Responsables	<ul style="list-style-type: none"> – 16D362A : Françoise LESAGE – 16D362B (Japonais) : Suivi pédagogique : Airei MORIKAWA 	
Objectifs	<p>16D362/A : Réflexion sur l'apprentissage d'une langue nouvelle En expérimentant, en autonomie, sur plusieurs mois, d'octobre à mars, l'étude d'une langue nouvelle, l'étudiant(e) se met en situation d'observation et de réflexion sur les problèmes posés par l'apprentissage d'une langue. La rédaction personnelle d'un rapport d'apprentissage (20 à 25 pages) permet de présenter cette réflexion et de tirer des leçons de cette expérience en vue de l'activité d'enseignement du F.L.E.</p> <p>16D362/B : Apprentissage d'une langue nouvelle : le japonais Un ensemble d'unités, composant au minimum 25 heures de travail autonome, sont proposées sur un site interactif. La technique informatique est mise au service de la pédagogie dans la mise en forme et l'animation de ressources électroniques qui vous sont proposées. Le suivi des étudiants inscrits au Centre de l'Enseignement à Distance (EAD) est assuré par la lectrice de japonais de l'Université de Bourgogne.</p>	
Public concerné	<ul style="list-style-type: none"> • Pour l'intégralité de l'UE 16D362 (A & B indissociables) : <ul style="list-style-type: none"> – Étudiants en 2^e année du DUFLE. – Étudiants en L3 de Lettres Modernes parcours FLE – Étudiants extérieurs (ERUDI) en L3 LLCE • Pour la langue seule (japonais) : tout public 	
Prérequis	16D115 ou équivalent	
Condition d'accès	Langue nouvelle : vrais débutants en japonais.	
Programme	<ul style="list-style-type: none"> - F. LESAGE : <i>Réflexion sur l'apprentissage d'une langue seconde</i>, cours polycopié. - <i>Parler le Japon</i> : site internet interactif offrant des ressources électroniques d'initiation à la langue et à la culture japonaise 	
Bibliographie	P. CYR : <i>Les stratégies d'apprentissage</i> , Paris, CLE International, 1998. D. GAONAC'H : <i>Théorie d'apprentissage et acquisition d'une langue étrangère</i> , Paris, Didier/Hatier, 1989.	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et, selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	A. Réflexion sur l'apprentissage : 2 devoirs (facultatifs) : Parcours personnel en langues ; échos du carnet de bord. B. Langue japonaise : 3 devoirs écrits	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) <ul style="list-style-type: none"> - 16D362/A : Rapport d'apprentissage (20 à 30 pages) : voir consignes dans le cours. - 16D362/B : épreuve écrite* : durée : 2 h * Documents autorisés pour l'écrit : Aucun	CT (contrôle terminal) <ul style="list-style-type: none"> - 16D362/A : Rapport d'apprentissage (idem) - 16D362/B : épreuve écrite* : durée : 2 h * Documents autorisés pour l'écrit : Aucun	

UE.7	INTRODUCTION AUX PRINCIPAUX COURANTS LINGUISTIQUES DANS LEUR RELATION AVEC L'ENSEIGNEMENT / APPRENTISSAGE DU FLE	
16D611		
Responsable(s)	Mihai DAT	
Objectifs	Le cours s'adresse aux étudiants ayant des bases plus ou moins solides en linguistique. Le principal objectif est de leur fournir, à travers la présentation de différentes théories linguistiques, des outils théoriques et concepts qui leur permettent de comprendre et de valoriser les apports de la linguistique à l'enseignement / apprentissage du FLE, en particulier, et des langues, en général. Les principaux repères théoriques - indispensables pour situer l'héritage du structuralisme et pour comprendre les courants les plus récents - y sont présentés d'une manière synthétique.	
Prérequis	Bonnes bases en grammaire et/ou en linguistique. NB : Si une mise à niveau est nécessaire : Delphine DENIS & Anne SANCIER-CHATEAU : Grammaire du français. Dominique MAINGUENEAU : <i>Précis de grammaire pour les concours</i> (5e éd.) : Capes et Agrégation de Lettres.	
Points principaux du programme (présentation)	En relation avec les diverses méthodes et méthodologies du FLE, les thèmes suivants seront traités : - La grammaire « traditionnelle ». - Les courants structuralistes. - Les théories sémantiques : les courants pragmatique et énonciatif.	
Bibliographie	BENVENISTE, E., <i>Problèmes de linguistique générale</i> , Paris, Gallimard. (Tome 1 – 1966, ch. 20, 21, 22) CHEVALIER, J.-Cl. : <i>Histoire de la grammaire française</i> , Paris, PUF, 1994. DUCROT, O. & SCHAEFFER, J-M., <i>Nouveau dictionnaire encyclopédique des sciences du langage</i> , Seuil, 1995. GROSS, M., LENTIN, A., <i>Notions sur les grammaires formelles</i> , Paris, Gauthier-Villars, 1967. LATRAVERSE, François : <i>La Pragmatique : histoire et critique</i> , Bruxelles, P. Mardaga, 1987. LYONS, J. : <i>Sémantique linguistique</i> , Paris, Larousse, 1980. MARTINET, A. : <i>Eléments de linguistique générale</i> , Paris, Colin, 1960. POTIER, B. : <i>Théorie et analyse en linguistique</i> , Paris, Hachette, 1992. RECANATI, R., <i>Les énoncés performatifs, contribution à la pragmatique</i> , Paris, Seuil, 1981. RIEGEL, M. et al., <i>Grammaire méthodique du français</i> , PUF, 1996. SAUSSURE, F. de : <i>Cours de linguistique générale</i> , Paris, Payot, 1990. TESNIERE, L. : <i>Eléments de syntaxe structurale</i> , Paris, Klincksieck, 1988.	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version photocopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	2 devoirs/corrigés (+ 1 dossier) dans l'année	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : Dossier à rendre au plus tard le 15 mai 2025.	CT (contrôle terminal) : Dossier à rendre au plus tard le 1er septembre 2025.	

UE.10	FRANÇAIS LANGUE SECONDE	
16D616		
Responsable(s)	Elisabeth TEIRO	
Objectifs	<p>1 - Comprendre quelles situations d'enseignement / apprentissage relèvent du FLS en France et hors de France.</p> <p>2 - Mieux connaître les différents domaines du FLS.</p> <p>3 - Se familiariser avec les problèmes, les méthodes et les outils constitués ou en cours de constitution.</p> <p>4 - Devenir capable d'analyser une situation d'enseignement / apprentissage de FLS ou partiellement FLS dans un contexte donné.</p> <p>5 – Se préparer à intervenir dans de tels contextes.</p>	
Public concerné	Etudiants inscrits en DUFLE	
Points principaux du programme (présentation et plan)	<p>1 – Approche historique : la constitution du FLS</p> <p>2 – Les notions-clés du FLS</p> <p>3 – Situations de FLS en France : divisions du champ FLS</p> <p>4 – Manuels et contenus d'enseignement en FLS en France.</p> <p>5 – Situations de FLS hors de France : situation de FLS en Afrique.</p>	
Bibliographie	<p>CUQ J.-P., <i>Le français langue seconde</i>, Paris : Hachette, coll. « F », 1991</p> <p>CUQ, J.-P., GRUCA I., <i>Manuel de didactique du français langue seconde</i>, Grenoble : PUG, 2003.</p> <p>LEZOURET L.M., CHATRY-KOMAREK M., <i>Enseigner le français en contextes multilingues dans les écoles africaines</i>, Paris : L'Harmattan, 2007.</p> <p><i>Travailler avec les enfants et des parents venus d'ailleurs</i>, Paris : Observatoire de l'enfance en France, mars 2008 Actes du colloque organisé en mars 2008 à Grenoble par l'Observatoire de l'enfance et le Centre Alain Savary de l'INRP. (document en ligne)</p> <p>VERDELHAN-BOURGADE M., <i>Le français de scolarisation. Pour une didactique réaliste</i>, Paris : PUF, 2002</p> <p>VERDELHAN M., « L'interculturalité en français langue seconde : une prise en compte malaisée », <i>L'interculturel en francophonie : représentations des apprenants et discours des manuel</i>, Louvain : E.M.E. & InterCommunications, 2006, pp.69-85.</p> <p>VIGNER G., <i>Enseigner le français comme langue seconde</i>, Paris, CLE International, 2001</p> <p>VIGNER G.,: <i>Le français langue seconde. Comment apprendre le français aux élèves nouvellement arrivés</i>, Paris : Hachette Education, 2009</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés.	
Devoirs	2 devoirs facultatifs (l'un au premier semestre, l'autre au second).	
Contrôle des connaissances		
1^{ère} session	2^{ème} session	
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* 2 h	CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* 2 h	
* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	* Documents autorisés pour l'écrit : aucun	

UE.10	FRANÇAIS PRÉCOCE	
16D617		
Responsable(s)	Cours : Brigitte MERMOZ - Suivi pédagogique : Claire Despierres	
Objectifs	<p>S'initier au champ de la didactique dite « précoce » du français. Comprendre comment l'enfant apprend une langue étrangère au cours de son développement à la lumière des neurosciences. Se familiariser avec les différentes étapes et techniques propres à l'enseignement du FLE avec de (très) jeunes apprenants. Connaître et analyser les outils et matériels disponibles dans le domaine du français précoce. Placer cet enseignement/apprentissage dans une démarche créative favorisant une réelle pédagogie personnalisée et différenciée.</p>	
Public concerné	Étudiants inscrits en DUFLE	
Points principaux du programme (présentation et plan)	<p>I. LE COURS</p> <p>Introduction : Émergence et constitution du domaine de la didactique dite 'précoce' des langues étrangères.</p> <p>1- Cadre conceptuel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le milieu : Diversité des contextes linguistiques. • L'objet langue : Compétences visées, vers un bi-(pluri)linguisme ? • Le jeune apprenant : Étude des acquisitions linguistiques de l'enfant au cours de son développement. Estime de soi, objectifs personnels et motivation. • L'enseignant : Compétence(s). Mythes et représentations. Diversité des approches pratiques et pédagogiques. <p>2- Application pratique en classe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités à privilégier en tenant compte de la neuropédagogie. • La démarche « clinique » de cet enseignement au travers de situations concrètes : <ul style="list-style-type: none"> ➢ travailler la prosodie et la prononciation, ➢ motiver l'oral et faire parler les apprenants, ➢ aborder l'écrit, pourquoi ? comment ? ➢ évaluer les compétences. • Défis à relever en cas de troubles d'apprentissage. <p>3- Matériel pédagogique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Méthodes de FLE pour enfants. Comment choisir. Avantages et atouts. • Matériel complémentaire. Chez les éditeurs, outils accessibles en ligne, créer ses outils. • Outils pour l'évaluation. DELF Prim, évaluations moins formalisées. 	
Bibliographie de référence	<p>BABLON, Frédéric : <i>Enseigner une langue étrangère à l'école</i>, Hachette, coll. « Profession enseignant », Paris, 2004. CUQ, Jean-Pierre, 2003, <i>Dictionnaire de didactique du français</i>, CLE international, Paris. EURYDICE. 2012, <i>Chiffres clés de l'enseignement des langues à l'école en Europe : édition 2012</i>. GAONAC'H, Daniel, 2015, <i>L'Apprentissage précoce d'une langue étrangère : le point de vue de la psycholinguistique</i>, Hachette Education, Paris. KAIL, Michèle, 2015 : <i>L'acquisition de plusieurs langues</i>, PUF, Collection « Que sais-je ? ». O'NEIL, Charmian, 2004. <i>Les enfants et l'enseignement des langues étrangères</i>. LAL, Didier. TROCME FABRE, Hélène, ed.1997, <i>J'apprends donc je suis</i>, Édition d'Organisation.</p>	
Moyens d'enseignement	Ressources pédagogiques accessibles en ligne sur la plateforme Plubel-foad et selon le choix porté sur la fiche d'inscription, envoi postal de la version polycopiée des supports PDF téléchargés. Vidéos en liens, disponibles sur internet	
Devoirs	3 devoirs facultatifs ou constitution d'un mini-projet, facultatif également, en 3 étapes accompagnées.	
Contrôle des connaissances de 1^{ère} session		Contrôle des connaissances de 2^{ème} session
CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2h * Documents autorisés pour l'écrit : aucun (Seuls les étudiants ayant déposé la version définitive de leur mini-projet à la date butoir) disposeront de la version papier de leur mini-projet. Matériel numérique/informatique non autorisé.		CT (contrôle terminal) : épreuve écrite* de 2h * Documents autorisés pour l'écrit : aucun (Seuls les étudiants ayant déposé la version définitive de leur mini-projet à la date butoir) disposeront de la version papier de leur mini-projet. Matériel numérique/informatique non autorisé.